

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL81

présenté par
Mme Thillaye, rapporteure

ARTICLE 33

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer au mot :

« fixe »,

le mot :

« détermine ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.